**CENTRE DE LOISIRS DE CELLETTES**

**TRES IMPORTANT**

Les inscriptions pour les vacances d’AVRIL 2017 approchent. Pour rappel, le séjour est organisé par l’association de parents d’élèves « LE CLAC » et non par la Commune de Cellettes.

Cette année, nous mettons en pratique une nouvelle méthode d’inscription « bêta-test ». En effet, vous pourrez compléter une pré-inscription en cliquant ou en recopiant le lien suivant :

[**https://goo.gl/forms/Tpy7I35NC4aoDw0e2**](https://goo.gl/forms/Tpy7I35NC4aoDw0e2)

(Lien également accessible à partir du site de la mairie de Cellettes à la date envisagée)

Pour ne manquer aucune information concernant la Commune, l’école, le centre de loisirs associatif (le CLAC), le centre de loisirs communal (Les P’tits castors) et bien d’autres informations utiles, abonnez-vous à « Alertes Email » sur le site de la mairie :

[**http://cellettes41.fr**](http://cellettes41.fr)

Ainsi vous serez informés au plus tôt des dates d’inscriptions pour les séjours vacances.

Si le bêta-test fonctionne, cette méthode sera appliquée pour le mois de juillet. La conséquence directe pour vous, parents, sera de ne plus avoir à attendre 2, 3 ou parfois 4 heures pour inscrire vos enfants, puisque les pré-inscriptions vont générer des convocations à heures précises pour chacun d’entre vous.

Bien évidemment, le traitement des dossiers sera pris en compte par ordre chronologique (d’où l’importance de l’abonnement à l’alerte E-mail ci-dessus). Le quota de places de 70% pour Cellettes et 30% pour les hors-commune sera toujours respecté.

Une adresse mail spécifique au CLAC est mise à votre disposition

[**clac41120@gmail.com**](mailto:clac41120@gmail.com)

Cette boîte mail sera accessible à tous les membres du bureau de l’association ainsi qu’à la Directrice du centre.

 Vous avez aussi la possibilité de venir directement au bureau de Laurence afin qu’elle remplisse avec vous le formulaire si vous n’êtes pas informatisés.